

Le Trait d'Union Mensois

*JOURNAL D'INFORMATION DE
LA COMMUNE DE MENS*



N° 201 FEVRIER 2018

Dans le TUM de juillet dernier j'expliquais les raisons qui m'avaient conduit à règlementer le stationnement au sein du bourg, et à la fin de l'éditorial j'évoquais la nécessité d'adapter celle relative à la vitesse.

Les résultats des compteurs couplés avec les radars pédagogiques que nous avons enregistrés au cours de l'année 2017 ne laissent plus de doute : les excès de vitesse sont trop nombreux et il s'agit maintenant d'une question de sécurité importante. On ne peut plus penser qu'à Mens les dangers ne sont pas si grands qu'on puisse être compréhensif et tenir compte du fait "qu'ici on connaît bien les risques et que depuis longtemps il n'est jamais rien arrivé de grave."

Lorsque l'accident se produit, il est trop tard, on regrette, on aurait dû, etc. Et même sans accident la vitesse provoque l'impression d'insécurité pour celles et ceux qu'on oblige à être sur leurs gardes, à fortiori pour les personnes âgées ou à mobilité difficile .

Certes le danger n'est pas principalement au sein du centre bourg, car la configuration des rues et des places est telle, qu'il faut être totalement inconscient du danger pour rouler à une vitesse excessive, ce qui est quand même rare. Malgré tout, aux entrées de Mens, les irrégularités sont inquiétantes.. Par exemple sur l'entrée ouest, la plus fréquentée, à hauteur des habitations, nous comptons jusqu'à 20% de dépassements de la limite des 50 km/h. Ainsi sur le mois de juillet ce sont plus de 10 000 véhicules qui n'ont pas respecté la limitation de vitesse, soit plusieurs centaines par jour : un danger qu'on ne peut plus ignorer alors que les piétons y sont nombreux. Plusieurs dizaines de véhicules ont même roulé à 80 km/h et plus, avec un record à 110 km/h rue docteur Senebier et pas seulement la nuit ! On est là dans l'inconscience. Il faut donc prendre les mesures nécessaires pour remédier à cette situation, mais les résultats dépendront des conducteurs eux-mêmes.

Les traçages au sol ne sont pas suffisants et les contrôles de vitesse, que seule la gendarmerie est apte règlementairement et techniquement à faire respecter, ne peuvent pas être assez fréquents pour dissuader les imprudents et les délinquants. Seule une limitation de vitesse à un niveau inférieur, soit 30 km/h, imposera une règle qui change vraiment les choses. Trente kilomètres /heure est une vitesse qui indique clairement que les piétons sont prioritaires. En passant de 50 à 30 on change de nature et on peut raisonnablement penser que cette différence induira des comportements plus respectueux de la sécurité des personnes et notamment ceux des conducteurs de deux-roues, ce qui devrait aussi réduire les bruits de leurs engins. Evidemment cela passera aussi par des aménagements au sol adaptés aux objectifs.

J'espère ainsi que la raison prévaudra, que la sécurité sera améliorée et qu'on pourra circuler dans le bourg et ses accès sans crainte et sans bruits.

Bernard COQUET

DANS CE NUMERO :

L'éditorial	P 2
Informations municipales	P 3 à 13
La vie du village	P 14 à 17
La vie des associations	P 18
Mens Ensemble communiqué	P 19
Les brèves et l'état civil	P 20

LES ARTICLES POUR LE TUM DE MARS DOIVENT NOUS PARVENIR AVANT LE MARDI 20 FEVRIER 2018

Photo de couverture :

Photo : Bernard CHEVALIER

L'Obiou pointe son nez sous le givre hivernal

Directeur de la publication :

Bernard Coquet

Responsable de la rédaction :

Bernard Chevalier

Comité de rédaction : Bernard

Coquet, Bernard Chevalier

Marcel Calvat, Anne Marie Barbe,

Gérard Dangles,

Véronique Menvielle.

Mairie de Mens

Téléphone : 04 76 34 61 21

Télécopie : 04 76 34 65 64

Email : com@mairie-de-mens.fr

Site internet de la mairie :

<http://www.mairie-de-mens.fr>

CÉRÉMONIE DES VŒUX 2018



La traditionnelle cérémonie des vœux du maire s'est déroulée le vendredi 5 janvier à l'espace culturel de Mens.

Frédérique Puissat Sénatrice, Marie Noëlle Battistel Députée, Marie Claire Terrier Conseillère Régionale, Jérôme Fauconnier Président de la Communauté de Communes du Trièves, ainsi que plusieurs maires des communes voisines se sont déplacés pour la circonstance.

Dans son allocution, le maire Bernard Coquet a notamment souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants, aux nouveaux gérants du camping Pré Rolland, à la nouvelle principale du collège du Trièves et au nouvel adjudant de la gendarmerie.

Un vibrant hommage a été rendu à M. Jean Auguste Richard ancien conseiller général du canton de Mens disparu en fin d'année.

Après un retour succinct sur les opérations entreprises au cours de l'année 2017, le maire a insisté sur deux thèmes importants de l'année précédente : d'une part la mise en place des bacs semi-enterrés par la CDCT, et a remercié le président Jérôme Fauconnier pour son implication, d'autre part, évidemment le réaménagement de l'espace public de la place du Vercors et de la rue du Pas de l'Aiguille qui a fait l'objet de précisions et commentaires. Le maire a remercié tout particulièrement les riverains pour leur compréhension et leur patience suite aux désagréments engendrés par de tels travaux de voirie.

C'est en ces mots que le maire a terminé son allocution « *le conseil municipal et moi même, vous adressons nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année 2018* ».

Bernard CHEVALIER

LES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2017



Ainsi que je l'avais annoncé lors de la rencontre des vœux le 5 janvier dernier la liste des principales réalisations de 2017 vous est présentée ici. Tout n'est pas exposé : il y a beaucoup de travaux quotidiens, d'entretien normal, d'interventions en urgence qui ne sont pas indiqués bien qu'ils constituent une part importante du travail des employés de la commune et un service essentiel pour la population. Seules les actions importantes matériellement et financièrement sont présentées. Nous nous sommes attachés à conduire une politique d'investissements équilibrée et on notera que les travaux de requalification de l'espace public n'ont constitué qu'un peu plus d'une moitié du total des dépenses et que beaucoup d'autres secteurs ont été concernés.

Les bâtiments et services communaux

- La rénovation de l'accueil de la mairie et la création de toilettes pour handicapés
- La réfection, toiture et charpente du bâtiment acquis en 2016 à côté de l'église pour y entreposer les matériels destinés aux animations sur la voie publique et les équipements de propreté. Les façades seront restaurées en accompagnement du Programme de requalification des espaces publics.
- La refonte complète du site Web de la mairie et l'installation d'un nouveau panneau lumineux couplé avec une application "panneau-pocket" démultipliant les informations sur les téléphones mobiles.
- Travaux à l'Auberge de Mens, propriété de la commune: sécurité, sols, électricité...

Soit 193 500 € TTC

Les équipements du bourg

- Rénovation de l'éclairage public
- Numérotation des habitations du bourg (les hameaux seront fait en 2018) et dénomination des rues sur l'ensemble de la commune.
- Equipement de la Halle (rideaux spéciaux) pour un meilleur confort lors des projections ou autres évènements.
- Travaux divers de voirie et de propreté : stationnements aménagements, container ordures ménagères spécifique (complètement enterré) au centre historique.

Soit 127 000 € TTC

PLU- AVAP :

Solde des études et éditions de documents

Soit 9 800 € TTC

Equipements sportifs et de loisirs

Piscine : amélioration du confort, réfection du système de filtrage.

Vestiaire football : études et détermination du projet qui sera réalisé en 2018.

Soit 31 530 € TTC

Requalification place du Vercors, rue du pas de l'aiguille, rue de la halle (1ère tranche du PREP Mens 2025.

(Hors travaux eau assainissement)

Soit 620 000 € TTC

LES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2017 (SUITE ET FIN)

Travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement.

- Travaux de mise en séparatif rue Courtial Bard
- Remplacement de la conduite d'eau potable de Chardeyre jusqu'au réservoir de Milmaze (sécurisation urgente de la desserte)
- Mise en place de compteurs informatisés et l'achat d'instruments de mesure des débits d'eau potable (campagne d'installation 2017-2020)
- Travaux divers sur les réseaux et les captages (sécurisation et économies d'eau).
- Rénovation complète des réseaux place du Vercors, rue du pas de l'Aiguille et rue de la halle (en cohérence avec la requalification de l'espace public).

Soit 416 000 € TTC

Au total la somme des investissements réalisés cette année est de 1 457 800 € TTC se répartissant en

24 % Autres investissements (points 1,2,3,4)

43 % requalification des espaces publics (point 5)

33 % eau et assainissement (point 6)

Les travaux eau-assainissement sont financés par le budget de l'eau, donc par la redevance, ce qui explique l'augmentation de celle-ci. Les autres travaux sont financés par le budget général dans lequel nous n'avons cependant pas augmenté les taux d'imposition communaux.

Tous les chantiers ont bénéficié de subventions, suivant les cas, de l'Etat, du Département et de la Région à des taux différents en application des barèmes propres à chacun des financeurs. Le reste des financements a été apporté par des fonds propres de la commune et des emprunts de long terme souscrits dans des conditions très favorables. Dans le courant de 2018 nous recevrons les remboursements de TVA qui viendront en diminution des remboursements d'emprunts. Avec ces investissements le taux d'endettement de la commune reste très nettement inférieur à la moyenne des communes de l'Isère comparables à Mens.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Populations légales au 1er janvier 2015 en vigueur à compter du 1er janvier 2018 de la Commune de Mens

1. Population recensée en 2016 : 1 437 dont :

- ménages : 1 315
- communautés : 122
- personnes sans-abri : 0

2. Population municipale calculée au 1er janvier 2015 :

- 1 379 dont :
- ménages: 1 297
 - communautés: 82
 - personnes sans-abri : 0

3. Population comptée à part au 1er janvier 2015: 67

4. Population totale au 1er janvier 2015: 1 446

ENQUÊTE SUR LE CADRE DE VIE ET LA SÉCURITÉ

L'institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp), réalise du 1er février au 30 avril 2018, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous, Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

ETAT CIVIL : STATISTIQUES ANNUELS

ANNEES	NAISSANCES	MARIAGES	TOTAL DECES	DONT DECES EHPAD	DONT DECES MENSOIS
2000	8	8	17	5	12
2001	17	7	24	9	15
2002	10	6	25	11	14
2003	12	6	26	6	20
2004	13	4	30	12	18
2005	14	6	36	17	19
2006	12	11	33	11	22
2007	16	9	31	15	16
2008	10	6	30	21	9
2009	13	5	38	24	14
2010	13	5	19	7	12
2011	16	1	26	10	16
2012	16	3	33	15	18
2013	5	4	30	9	21
2014	11	5	30	16	14
2015	7	3	27	13	14
2016	17	4	36	18	18
2017	9	3	40	18	22

GRAND CONCERT À MENS

CHORALE « LA CODA »

55 choristes. 25 à 30 musiciens

Grand concert de l'orchestre d'harmonie de
l'école municipale de musique de la Verpillière

Samedi 24 mars 2018 à 20h00

Salle des Sagnes route de Clelles à Mens

Prix d'entrée : à votre bon cœur





OFFRES D'EMPLOI D'ÉTÉ

La mairie de Mens recherche pour l'été 2018 des agents pour la piscine et le service Technique :

A la piscine : Missions accueil, billetterie, ménage.

Périodes d'emplois :

Du 1^{er} juillet au 31 juillet / du 1^{er} août au 31 août : 2 temps plein à 35 heures par semaines et 1 mi-temps incluant travail samedi et dimanche par roulement

du 1^{er} au 30 juin et du 1^{er} au 23 septembre les mercredi après-midi, samedi et dimanche : un poste 21 heures hebdomadaires

Poste 35 h, rémunéré sur la base du SMIC.

Pour le service technique : Missions tonte, entretien des espaces verts, de la voirie, entretien des réseaux eau et assainissement.

Périodes d'emplois :

- du 1^{er} juin au 30 juin : un poste à temps plein 35 h par semaines / du 1^{er} juillet au 31 juillet : un poste à temps plein 35 h par semaines / du 1^{er} août au 31 août : un poste à temps plein 35 h par semaines

Poste 35 h, rémunéré sur la base du SMIC.

Conditions et critères de recrutement :

- avoir 18 ans révolus à la date d'embauche
- être autonome pour les déplacements et le logement
- être sérieux, disponible et professionnel
- ne pas avoir fait plus de 1 CDD emploi d'été les années précédentes à la Mairie de Mens

La mairie de Mens recherche pour l'été 2018 un agent d'accueil :

Missions accueil et orientation du public – divers travaux de secrétariat

Périodes d'emplois :

- du 1^{er} juillet au 31 août 35 heures hebdomadaires du lundi au vendredi

Poste 35 h, rémunéré sur la base du SMIC.

Conditions et critères de recrutement :

Formation validée ou en cours : secrétariat – accueil du public

Pratique des outils bureautiques – internet

Pour postuler

Envoyer un CV complet ainsi qu'une lettre de motivation impérativement avant le 28 février 2018 – mentionnez vos périodes de disponibilité

Seront retenues en priorité les personnes ayant une adresse postale personnelle à Mens.

Des entretiens seront organisés dans le courant du mois de mars.

CINÉMA À MENS COLLEGE DU TRIÈVES 18H30



Dimanche 4 février: « L'échange des princesses » 1h40 historique de Marc Dugain avec Lambert Wilson, Oliver Gourmet

1721. Une idée audacieuse germe dans la tête de Philippe d'Orléans, Régent de France... Louis XV, 11 ans, va bientôt devenir Roi et un échange de princesses permettrait de consolider la paix avec l'Espagne, après des années de guerre qui ont laissé les deux royaumes exsangues.

Dimanche 18 février : «Normandie nue» 1h45 comédie dramatique de Philippe Le Guay avec François Cluzet

Au Mêle sur Sarthe, petit village normand, les éleveurs sont touchés par la crise. Georges Balbuzard, le maire de la ville, n'est pas du genre à se laisser abattre et décide de tout tenter pour sauver son village...

La suite de la programmation n'étant pas encore établie à ce jour, merci de consulter le site de l'EVT et l'affichage.

Plein tarif : 4,50€ Tarif réduit (enfant et abonnement) : 3,50€
Abonnement : 7€

Organisé par l'Ecran Vagabond du Trièves et Prochaine Sortie

LE MARCHÉ DE NOËL 2017



Le marché de Noël de l'année 2017 a, comme chaque année, connu un vif succès et a pu renouer avec la tradition, à savoir le samedi veille du marché, la déambulation du père Noël dans la calèche

accompagnée des enfants et des parents dans les rues de Mens agrémentée d'une animation musicale.

Le dimanche a eu lieu le marché proprement dit sous la halle avec animation musicale et danses et rigodons. Au marché, vous avez pu trouver de l'artisanat, du commerce local et des produits de grande qualité avec les traditionnelles boissons chaudes.

Classique me direz-vous ? Effectivement, mais cette manifestation pilotée par la mairie a dû s'entourer de partenaires et de bénévoles que je tiens à remercier très chaleureusement, car sans eux pas de marché de Noël.

Nous manquons cruellement de bénévoles pour toutes les animations petites ou plus importantes qui contribuent à faire vivre notre bourg. Sans eux nous allons nous retrouver dans une situation critique...

Pour que ce pays que l'on aime continue à développer des animations nous avons besoin de vous toutes et tous. C'est l'occasion de construire, partager, trouver du lien social entre les différents composants de la population Mensoise.

UN GRAND MERCI A :

- Pierre Chabuel Père Noel bénévole
- Marc Chabuel et Gilou Baup pour la mise à disposition de la calèche gracieusement
- Aux institutions : Fabrique du Trièves, Sou des écoles, Trièves Tourisme.
- Aux élus de Mens
- Aux employés communaux dont l'ASVP
- Aux commerçants généreux donateurs de clémentines et papillotes pour le plus grand plaisir des enfants et particuliers qui ont décoré leur façade et vitrine.

A l'année prochaine avec un nouveau projet si vous apportez massivement votre concours.

Encore merci à tous

Marcel CALVAT

BIEN VIVRE A DOMICILE

VOUS ÊTES RETRAITÉ(E), AIDANT,
ATTEINT(E) D'UNE PATHOLOGIE CHRONIQUE ?
VOTRE RÉPONSE : IsèreADOM



N° Vert 0 800 38 00 38

Appel gratuit

Du lundi au vendredi de 8h à 20h
Le samedi de 9h à 17h



→ UN ANNUAIRE

- des professionnels de santé
- des services de proximité pour le quotidien, le confort, la sécurité au domicile, le soutien des aidants, les loisirs

→ DES INFORMATIONS

- sur les dispositifs d'aides
- sur les points d'information de proximité sur l'autonomie

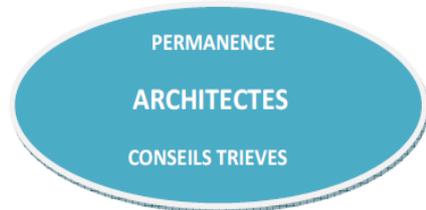
→ UN AGENDA

- des événements ateliers et conférences bien-être et santé



Département de l'Isère - D3E - Suivi communication - Photo: Fotolia - A. Breyaz

LA CDCT VOUS INFORME



Rendez-vous mensuel gratuit au
04.76.34.44.29 ou 04.76.34.49.13

Mme Flavia DARABAN	
Secteur Monestier de Clermont (Matin)	Secteur Clelles/Mens (Après-midi)
12 janvier 2018	
2 février 2018	
2 mars 2018	
6 avril 2018	

MA COMMUNE DANS MA POCHE : L'INFO EN DIRECT



PANNEAUPOCKET
« MA COMMUNE DANS MA POCHE »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter,
votre mairie a le plaisir de vous offrir
l'application PanneauPocket.

La solution mobile
qui rapproche la
commune de ses
habitants.

Les évènements
locaux et l'actualité
de votre commune
seront toujours
dans votre poche,
où que vous soyez,
quand vous le souhaitez.



PANNEAUPOCKET
« MA COMMUNE DANS MA POCHE »

PanneauPocket
est très simple d'utilisation
Testez vous-même !

Pour télécharger gratuitement l'application sur
votre téléphone, recherchez **PanneauPocket** sur
App Store ou Google Play ou flashez les QRcodes



TÉLÉTHON 2017 : LES RÉSULTATS

Le résultat final de l'édition 2017 du téléthon est de 2 645 €.

Un immense merci à tous ceux qui, par leur générosité ou leur investissement tout au long du week end ont contribué à récolter cette somme.

Le temps fort du samedi matin a été une belle réussite, malgré le froid et la neige.

Désormais, les Trièvois ont pris l'habitude de venir chercher le traditionnel boudin à la chaudière (comité des fêtes de Mens), les pognes et autres spécialités régionales (ADMR).

Seules manquaient à l'appel les ravioles, et nous espérons à M. Argoud de retrouver une santé de fer pour de futures aventures téléthoniques.

Ce matin-là, une belle surprise attendaient les acheteurs venus faire leur marché avec l'animation musicale d'Emmanuel Lenhardt et Alexandrine Aizac que nous remercions chaleureusement.

La fin d'après-midi était dédiée aux enfants avec une boom, organisée par l'association Trièves danses et qui a ravi les jeunes présents.



Remise du chèque par la présidente et de la trésorière du club bel Age

Il y eut d'autres temps forts en amont du week end téléthon: le traditionnel loto du Club Bel Âge et le concert Petit Récital entre amis, mis en musique par Annick Ohl. Ils ont contribué fortement à la réussite de cette édition du téléthon.

Enfin, la collecte de piles usagées dans différents points et relayée par les enfants de l'école élémentaire de Mens, a porté ses fruits et nous ne manquerons pas de vous faire le retour après la pesée du container, lequel se trouvait en mairie de Mens tout au long du mois de décembre.

Le dernier événement a eu lieu vendredi 5 janvier à 16 heures. Il s'agissait de la 4ème édition du concours de



La boom des ados à l'espace culturel

dictée, rédigée cette année par Martine Joubert. Et c'est avec grand plaisir que celle ci a fait passer l'épreuve devant un public concentré et studieux. Le thème de la dictée était très actuel et ancré sur notre territoire : la biodiversité.

Sans conteste, la correction affichée sur vidéoprojecteur est un moment d'échanges intenses et très intéressants. Chacun s'exprime sur sa conception du texte et de la langue française et on peut se rendre compte à quel point elle est vivante et déchire les passions. Cette année, les lauréats se sont vus attribués un pass culturel du PAN (Pot au Noir). M. Guy Achim a fait don de son ouvrage de poésies et l'a remis au lauréat avec beaucoup d'émotion. L'an prochain, la dictée sera rédigée par la lauréate : Mme Geneviève Brachet.

Nous vous donnons donc rendez vous en décembre prochain pour de nouvelles aventures téléthoniques.

Véronique MENVIELLE

Les candidats de la dictée très concentrés



FÊTES DES BÉBÉS 2017



LA PREMIERE PHOTO DE CLASSE 2017

En ce début d'après-midi, il régnait une ambiance pas ordinaire dans la salle du conseil municipal.

La table de réunion avait pris une allure festive avec des décorations et des mignardises sucrées.

Nous remercions Rosemary Giovanetti pour cette belle et délicate mise en scène digne des plus grands restaurants.

Monsieur le Maire, accompagné des ambassadeurs et de Rosemary Giovanetti attendaient le début de la cérémonie, le sourire aux lèvres, en toute décontraction.

Un coin de la salle avait été transformé en tapis d'activités ludiques, sur lequel jonchaient de nombreux jeux d'éveil.

A 16 h 30, le coup d'envoi était lancé.

Car oui, ils étaient venus, ils étaient tous là, accompagnés de leur maman et de leur papa, pour leur première cérémonie officielle.

Qui? Tous les bébés nés en 2017 sur la commune.

Le discours, ponctué de gazouillis ravis, et de sourires, a permis de rappeler à tous les parents le rôle des acteurs de la petite enfance de la Communauté de Communes du Trièves.

Mme Maryline Bon a expliqué le fonctionnement du RAM (Relais des Assistantes Maternelles) et le travail

important de médiation avec les différents partenaires.

Mme Béatrice Perdrix, directrice de Mixages, centre de loisirs et espace de vie social, lieu dédié à la cohésion sociale et à la mise en place de projets portés par les habitants du territoire avait prié de l'excuser, car elle était souffrante mais souhaitait être associée à cette journée.

Puis les ambassadrices ont rappelé qu'elles étaient là pour répondre à toutes les questions des nouveaux parents.

Mme Amandine Herpe a évoqué son rôle au sein de l'association Temps d'parents.

« Il faut tout un village pour élever un enfant » jamais cette phrase n'a pris autant de sens que cet après-midi, en voyant les nouveau-nés, entourés de leur famille, des élus et des ambassadeurs de la petite enfance.

Monsieur le Maire a clôturé le discours par une intervention sur la famille et la vitalité de notre commune.

Le discours a été suivi d'un goûter, composé de gâteaux et entremets faits maison, pour la plus grande joie des petits et grands.

Nous réitérons tous nos vœux de bonheur et de joie de vivre pour ces filles et ces garçons qui portent l'espoir de leurs parents et les nôtres.

Véronique MENVIELLE

IL NOUS A QUITTÉS.

C'est en 1924 que le premier cri est poussé par Jean Auguste Richard à Mens qu'il ne quittera plus jamais. Après quelques difficultés à l'école primaire, Jean arrive dans les premiers au Brevet Industriel à Vaucanson. De retour à Mens en pleine guerre, réfractaire au STO en Allemagne comme beaucoup de jeunes, il fuit pour échapper aux patrouilles allemandes mettant parfois sa vie en danger et particulièrement le jour où il échappa de peu à la mort sauvé grâce au courage de certains habitants.

La guerre finie, il passe son permis de conduire ; à cette époque, les auto-écoles n'existent pas et le candidat doit se présenter avec son véhicule. Un ami transporteur du village lui prête son camion gazogène, sans examen de conduite, il revient avec 2 permis : voiture et poids lourds. Les 60 kms entre Mens et Grenoble ayant été jugés suffisamment probants.

Au lendemain de la guerre, l'activité n'a pas repris et Jean part trouver du travail pendant une année à Paris. Il change de garage tous les 3 mois pour acquérir le plus d'expérience.

C'est en 1948 qu'il reprend avec son frère André l'entreprise familiale ajoutant progressivement aux activités initiales (serrurerie, machinisme agricole, mécanique auto), la vente de combustibles, le chauffage central et les glissières de sécurité. La saga de la famille Richard marque depuis quatre siècles la vie de la commune et devait se poursuivre. On a du mal à imaginer que cette page de l'histoire d'une famille puisse se tourner.

Le 17 septembre 1955, Jean et Madeleine institutrice à la Salle en Beaumont, se marient au temple de Saint Jean-d'Hérans. De cette union sont nés trois garçons : Jean Daniel, Francis et

Luc.

L'année 1980 sera une année de très grande épreuve pour Jean et Madeleine avec la perte brutale de leur fils Luc à l'âge de 18 ans dans un accident de moto tragique. La perte de Luc habitera constamment leur pensée.

Dix ans après la reprise de l'entreprise de son père, Jean fait construire un nouvel établissement plus spacieux, plus moderne qui emploiera pendant de nombreuses années plus de 20 salariés.

Garder en permanence plusieurs activités, « cela permet de traverser plus facilement les périodes difficiles » disait-il. Ce qui m'a toujours frappé chez Jean c'est cette dimension sociale qu'il mettait un point d'honneur à respecter dans l'embauche de ses ouvriers ou de ses employés : aider à tout prix la personne en difficulté quitte peut être à se mettre lui-même en difficulté. J'ai pu vérifier que la parole donnée était chez lui quelque chose sur laquelle on ne revenait pas.

Ce n'est qu'à 85 ans qu'il prend une retraite bien méritée. Jean-Auguste apaisé va enfin apprendre ce que signifie le mot repos. Où ? à Mens bien sûr : « nous pourrions, comme certains, acheter une maison dans le sud pour y couler nos vieux jours, mais nous nous sentons bien ici. Tout nous plaît : le cadre, les gens, la douce vie de Mens dont on ne se lasse pas et puis ...toute l'histoire de ma famille est là. » plaidait-il.

C'était un homme d'engagement : engagement chrétien auprès de la communauté protestante de Mens où la foi



comptait beaucoup pour lui, engagement public où Jean-Auguste dès l'âge de 29 ans est réélu deux fois conseiller municipal, puis plus tard il accomplissait trois mandats de conseiller général, engagement dans la vie associative, présidant pendant de nombreuses années la maison des Alouettes et la maison de Chante Matin. Il s'investit également dans la création du musée du Trièves, dans l'association des Levassors ou encore dans le réaménagement du refuge de Rochassac.

Les dernières années de sa vie, le cœur faiblissait, les chutes et les séjours à l'hôpital se faisaient plus nombreux. J'ai eu le plaisir de le rencontrer une semaine avant sa disparition où encore une fois il a eu un mot gentil me félicitant pour les photos et les articles du TUM.

Nous garderons le souvenir d'un homme généreux, droit, enthousiaste, un homme de valeur. Il est parti le 21 décembre au premier jour de l'hiver.

Le maire et le conseil municipal adressent à sa femme et à toute sa famille leurs sincères condoléances.

Merci à Mme Richard, à Jean Daniel et à Francis pour leur aide pour la rédaction de cet article.

Bernard CHEVALIER

HOMMAGE À NOTRE PRÉSIDENT D'HONNEUR



L'histoire des Amis du musée du Trièves doit beaucoup à Jean-Auguste RICHARD, président d'honneur de notre association, qui vient de nous quitter en cette fin d'année.

Avant le Musée du Trièves d'aujourd'hui un autre musée existait déjà, au même endroit, plus à l'étroit, fondé en 1984 par J-A RICHARD et Pierre BETHOUX, historien du protestantisme en Trièves. J-A RICHARD avait acquis sur ses propres deniers la maison dite «Mairot» place de la Halle (maison datant du XVIIe siècle ayant appartenu à Edmond Richard et ses ascendants) pour y installer le Musée de Mens et du Trièves, et il avait engagé à ses propres frais les premiers travaux de réfection et d'aménagement.

En 1985, J-A RICHARD, conseiller général de l'Isère, crée, avec Pierre BETHOUX, l'Académie Mensoise, dont l'objet est de conserver et mettre en valeur le patrimoine historique et culturel local, avec la création d'un Musée-Maison du patrimoine, incluant la bibliothèque du temple, à l'époque seule bibliothèque ouverte au public en Trièves.

Il prend contact avec Jean GUIBAL, Conservateur en chef du Musée dauphinois, lui «*ouvrant...une aventure professionnelle passionnante*», et qui envisage très favorablement la création d'un Musée du Trièves à Mens. En 1989, il fait don à la Mairie de Mens du bâtiment qui, augmenté d'une partie de la maison Sarrasin, pourra abriter un Musée de pays à l'échelle de la Communauté de communes.

Déjà J-A RICHARD évoquait «*un musée, lieu de coordination et non de centralisation, un lieu d'échanges où chaque commune, chaque association pourrait trouver un soutien tout en gardant la maîtrise de sa richesse patrimoniale*» et l'on parlait de la l'action conjointe de deux associations, l'Académie Mensoise et l'Association pour la sauvegarde du patrimoine, qui seraient réunies dans un bel élan d'œcuménisme.

En 1992, en collaboration avec Philippe RICHARD, Maire de MENS et Président de «Trièves innovation Développement», a été lancée une enquête pour recenser les richesses des

communes du territoire et faire vivre un «véritable musée du Trièves».

En octobre 1992 a eu lieu une journée de rencontre-débat sur «le patrimoine en Trièves» avec la participation de noms bien connus dans le domaine patrimonial, architectural et culturel : Pierre BOLLE, Vital CHOMEL, Christiane MARANDET, Gaston TUAILLON, Jean GUIBAL, Jean-Jo VERDET, Alain MOREL, Henri NESME etc., journée qui permet d'envisager la réalisation du musée dans le même bâtiment avec une orientation «Musée de Pays, musée éclaté».

Ce fut le point de départ de l'inventaire du patrimoine du Trièves, réalisé à partir de 1994 par l'équipe du Musée dauphinois et de la Conservation du Patrimoine de l'Isère, et publié en 1996 dans la collection «Patrimoine en Isère» référence incontournable pour les recherches ultérieures.

Jean GUIBAL viendra présenter le projet de Musée du Trièves aux élus de la Communauté de Communes de MENS. Et le conseil communautaire acceptera de prendre à son compte la réalisation du musée du Trièves avec l'appui scientifique du Musée Dauphinois, musée dont l'inauguration aura lieu en juillet 1999. Nous connaissons la suite.

En 1996 l'Académie Mensoise est dissoute et J-A RICHARD, lance la création de l'association des Amis du musée. J-A RICHARD devient Président de l'association des Amis du Musée du Trièves, puis Président d'honneur depuis 2007.

C'est dire l'attachement de cette personnalité locale au patrimoine triévois, et surtout sa formidable volonté de faire aboutir un projet ambitieux, aux enjeux socio-culturels et économiques importants et comme il le disait en 1992 de «*prendre le problème à bras le corps pour trouver ensemble les moyens de préserver et valoriser notre patrimoine et marquer le début d'initiatives pour que le passé permette de construire l'avenir*».

Martine Joubert, Christine Ripert-Beauviala

[LA VIE DU VILLAGE]

LE CLUB « BEL ÂGE »



La traditionnelle buche de Noël à la salle des Sagnes

Jeudi 11 janvier les adhérents du Club Bel Age ont partagé et dégusté la brioche des rois de la boulangerie Landreau accompagnée de clémentines et chocolats, et arrosée de cidre ou jus de fruits.

Il y avait moins de monde que l'an dernier à cause de la grippe semble-t-il.

Parmi toutes les reines et les rois, deux seulement ont pu accéder, par tirage au sort, au titre de reine et roi du jour. Cette année Mme Marcelle Pastorino a été reine, et



La reine Mme Pastorino et le roi M. Darjo 2018

Le 21 décembre 2017 près de quatre-vingt-seize personnes se sont rassemblées pour déguster la traditionnelle bûche de Noël.

C'est l'occasion pour le club de réunir les joueurs de cartes et de scrabble, les danseurs bien entraînés depuis cinq ans par Jean-Pierre et Simone Widhen, ainsi que la chorale sous la baguette d'André Leenhardt depuis la rentrée de septembre.

Tout le monde a passé un bon après-midi. Après leur avoir souhaité de bonnes fêtes de fin d'année la présidente leur a donné rendez-vous au 4 janvier 2018 pour la reprise des activités.



La pogne des rois au centre culturel

M. Michel Darjo (danseur) a été roi. Tous les deux ont reçu un panettone et une bouteille de cidre. Encore un après-midi très convivial !

L'Assemblée Générale du Club Bel Age aura lieu jeudi 8 février 2018 à 14 h à l'Espace Culturel à Mens, avec pour ordre du jour : bilan moral, bilan financier, présentation du calendrier des activités 2018.

Renouvellement des adhésions et bienvenue à tous ceux qui souhaitent rejoindre le Club.

Andrée CHARLES

LA VIE DU VILLAGE

DEVENEZ POMPIER BÉNÉVOLE

« Je participe à l'événement de l'année, je suis bénévole ! »

58^e CROSS NATIONAL
SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE
17 mars 2018 - ISERE

Devenez bénévole

Complétez le formulaire sur la page facebook <https://www.facebook.com/crossnat2018>

ou contacter M Patrice PERRIER
06 31 87 27 62

ou rendez-vous sur le site www.sdis38.fr

MENS : COURSE DE LA RESISTANCE

LE 8 MAI, CE N'EST PAS QU'UN JOUR FÉRIÉ !

8 & 30 KM
PARCOURS CYCLO ET VTT
RANDO 12 KM
COURSE DES ENFANTS

4^e EDITION NOUVEAU FORMAT

MARDI 8 MAI 2018

COURSE DE LA RESISTANCE

TRIÈVES MENS

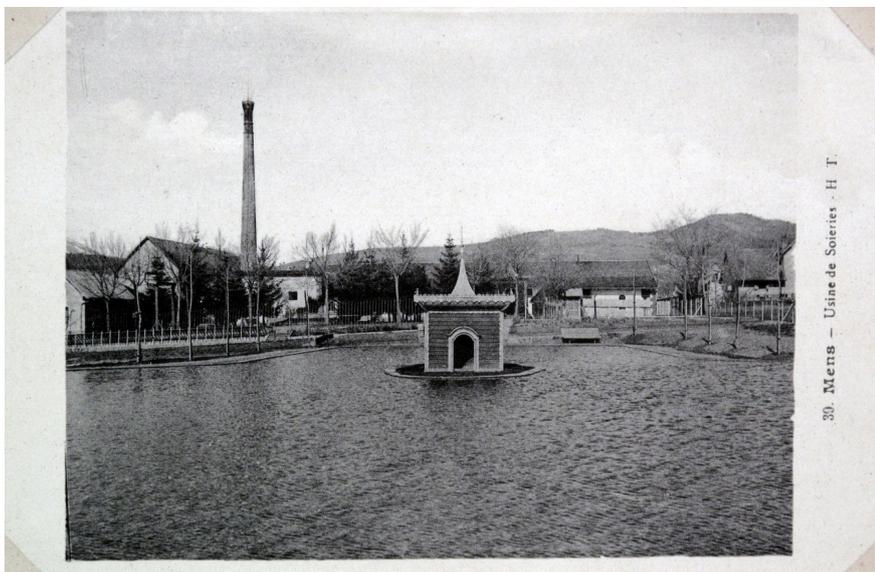
INSCRIPTIONS À PARTIR DU 15 FÉVRIER SUR WWW.COURSEDELARESISTANCE.FR

Un événement coordonné par le Département de l'Isère

isère LE DÉPARTEMENT www.isere.fr
MUSEE DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION
COMACTE
Trièves
biélu

PRÉSENTATION DU PROJET BOMBYX

ANCIENNE USINE DE SOIERIE DE MENS



Jeudi 22 février à 18h à l'espace culturel de Mens : Présentation du projet Bombyx

L'ancienne usine de soierie de Mens vient d'être rachetée en partie par une association appelée Bombyx (en référence au papillon du ver à soie). Cette association vise à créer des espaces de création artisanale et artistique à destination des habitant.e.s du territoire.

Venez découvrir ce projet collectif et participer à cette nouvelle aventure !

ILS SONT ARRIVÉS À MENS



RENCONTRE AVEC BEATRICE ET LIONEL VALADE NOUVEAUX GERANTS DU CAMPING PRÉ ROLLAND

L'histoire de Béatrice et de Lionel n'est pas banale, elle est marquée par différents épisodes et aventures qui ont jalonné leur vie.

Originaires de la région parisienne, Béatrice occupait un poste d'assistance de direction et Lionel était agent immobilier, depuis plusieurs années.

Déjà un rêve d'évasion trottait dans leurs têtes. Lors d'un séjour en Thaïlande, pris par le décor et l'ambiance, un déclic se produisit, et une fois rentrés en France ils étaient déterminés de

changer de métier, partir, voir et faire autre chose. L'idée de gérer un camping effleure déjà leur esprit et le temps aidant, ce n'était plus seulement une idée, mais un vrai souhait.

Au bout d'un an ils rentrent en France et s'appliquent à réaliser enfin leur rêve. Avec l'aide d'un collègue déjà installé en Isère, ils se mettent en quête d'un camping.

Après plusieurs visites de campings en vente dans notre département, ce fut un véritable coup de foudre pour celui de Mens. Pour leur immense désir de « changer de vie », pour la beauté du site, pour le village, pour son histoire, ils poseront leurs valises à Mens et mettront tout en œuvre pour continuer et dynamiser le développement du camping Pré Rolland.

Quelques idées germent déjà dans leur tête : compléter les aires de jeux, rendre la salle de jeux plus cosy, réfection des peintures, aménager le snack bar, etc... et pourquoi pas construire une maison.....

Nous ne pouvons que leur souhaiter la bienvenue et une belle réussite.

Ouverture du camping le 14 avril 2018

Contact : 0476346580 ou 0647006893

Email : contact@prerolland.fr

Site internet : www.prerolland.fr ou www.facebook.com/camping.prerolland

Camping Pré Rolland 36 place Pierre Richard Willm 38710 Mens

Bernard CHEVALIER



Une nouvelle recrue rejoint la COB (Communauté de Brigades) du Trièves dirigée par le Major Berger avec la nomination en charge de la Brigade de Mens de l'adjutant Jean Paul Guijarro.

La COB se décompose en trois brigades : Monestier de Clermont avec huit gendarmes, Mens avec six gendarmes, et Clelles avec six gendarmes également.

L'adjutant Jean Paul Guijarro est originaire du pays Basque, et a rejoint les Hautes Pyrénées pour son premier poste.

Puis ces différentes nominations lui fait parcourir la France : l'Allier, la Dordogne, les Pyrénées Atlantique, et même les

TOM avec un séjour en Nouvelle Calédonie avant d'arriver en Isère, attiré par les brigades de montagnes plus exactement à Bourg d'Oisans en 2015.

A sa demande et suite au départ de l'adjutant Bertin, il intègre la communauté de brigades de Monestier de Clermont en charge de la brigade de Mens. Nommé fin 2017, il s'installe à Mens avec sa famille. Son épouse et ses deux filles se sont très vite intégrées à la vie mensoise : ce sont deux élèves supplémentaires au collège de Mens et un poste libéré à l'EHPAD immédiatement occupé par madame.

Il souhaite très vite faire connaissance avec le terrain, travailler en collaboration étroite avec les élus, et aller à la rencontre de la population.

La première tâche à laquelle il s'affaire tout particulièrement, c'est permettre une permanence tous les samedis matin à la gendarmerie de Mens, et que les rendez-vous demandés par les habitants de Mens aient lieu sur place et non plus à la gendarmerie de Monestier de Clermont.

Nous lui souhaitons, ainsi qu'à sa famille, la bienvenue à Mens, et dans notre belle région du Trièves.

Bernard CHEVALIER

LA VIE DU VILLAGE

ILS ONT FAIT LEUR RENTRÉE !



De gauche à droite : Mme Poignon, M. Claisse et Mme Maillard

Voilà trois mois qu'ils ont effectué leur rentrée au collège du Trièves à Mens, et se sont installés dans leur nouveau cadre de vie.

Je me suis rendu à la rencontre Mme Camille Maillard Principale, M. Fabrice Claisse Gestionnaire et Mme Florence Poignon Conseillère Principale d'Education.

Madame Maillard a trois grands enfants, est originaire de Franche Comté. Après des études à Strasbourg, elle commence par une carrière de juriste avant d'intégrer l'éducation nationale dans les années 90. Quelques années passées dans le Var au collège de Brignoles, elle rejoint le nord Isère au collège de St Maurice l'Exil en tant que principale adjointe. Six années plus tard elle demande sa mutation en choisissant en premier lieu le collège du Trièves qu'elle obtient en tant que Principale. A la tête du collège qui compte 241 élèves dont 38 en internat, sans oublier les classes dites « réussite par le sport » où cette année 92 élèves en bénéficient.

DONNEURS DE SANG

Le vendredi 14 novembre, dans les salons du château de Vizille, le Département de l'Isère organisait une cérémonie de remise de médaille aux donateurs de sang de l'Isère. Parmi ceux-ci se trouvaient plusieurs donateurs du Trièves.

L'Etablissement français du sang récompense les donateurs réguliers et leur délivrent des diplômes. Afin de remettre ces diplômes L'Amicale des donateurs de sang du Trièves a organisé le samedi 20 février une cérémonie à laquelle étaient conviés les donateurs ainsi que les élus du territoire.

Les récipiendaires sont les suivants :

Corinne et Denis Adjudo, Marcel Collomb, Florence Forlini, Hervé Hugué, Jean Marc Lara, Jean Pierre Rajol médaille de bronze

Gilles Barbe (75 dons), Hélène Colombani, Yvette Oddos Marcel, Martine Roquet (50 dons) médaille d'argent.

Chantal Brunet, Bernadette Darier (60 dons), Jean marc Denier, Christian Dussert (100 dons) médaille d'or.

Après la remise des diplômes l'Amicale des donateurs de sang du Trièves a offert un pot de l'amitié.

Les dates de collecte pour l'année 2018 sont : les 23 février à Mens, 4 mai à Clelles, 17 juillet à Lavars et 26 octobre à Mens

Sereine, enthousiaste, et en observatrice avisée, la Principale souligne l'excellente rentrée 2017 et la bonne entente avec ses nouveaux collaborateurs. Elle est charmée par le magnifique cadre de vie de notre bourg et de notre région.

Monsieur Claisse a deux enfants, est originaire des Pyrénées Orientales. Il fait principalement sa carrière dans le nord Isère passant par de nombreuses villes, puis il demande sa mutation, et son choix se porte sur le collège du Trièves en tant que Gestionnaire. Lui aussi se réjouit de la bonne entente avec ses collègues de travail, et apprécie le cadre de vie du village avec son marché.

Content, prêt à continuer de découvrir Mens et sa région, aller à la rencontre des habitants, M. Claisse se plaît et entend bien rester le plus longtemps possible au collège du Trièves.

Madame Poignon est originaire de Savoie, elle fait ses études à Grenoble sans pour autant connaître le Trièves. C'est son quatrième poste en tant que CPE, elle arrive de Seine et Marne et comme ses deux collègues elle a choisi Mens. Son installation dans le Trièves s'est faite tout naturellement avec beaucoup d'envie. Dès son arrivée elle a apprécié la cadre, mais aussi le collège tout récent, fonctionnel et agréable. Comme ses deux collègues l'entente est cordiale et très appréciable.

Son vœu : continuer à travailler avec enthousiasme et découvrir Mens et sa région.

Je remercie Mmes Maillard et Poignon, ainsi que M. Claisse pour leur aimable collaboration pour la rédaction de cet article.

La municipalité leur souhaite réussite et bienvenue à Mens..

Bernard CHEVALIER



Les récipiendaires lors de la remise de leurs diplômes

Pour toutes informations : 04 76 34 31 56

La Présidente : Annie Chevillard

[LA VIE DES ASSOCIATIONS]

TEMPS D'PARENTS

Temps d'Parents

Temps d'Parents est une association parentale permettant des espaces de rencontres, de vivre des temps conviviaux, de recul, d'entraide et d'échanges pour les parents et les jeunes enfants dans le Trièves.

Programme de février 2018

Mercredi 7 février
de 10h à 11h30, à la bibliothèque de Mens
« Chouette des livres ! »
avec Alexia, animatrice de la bibliothèque

Mercredi 28 février
de 9h30 à 11h30 à Mixages
Jeux et atelier
« Graines d'artistes »
avec Colyne de *Lis la Lune*

Contact et renseignements :
tdparents@yahoo.fr
04 56 55 21 09



RADIO DRAGON

radio dragon
96.8 FM et 104.4 FM

Vous souhaitez une très bonne année 2018

Rendez-vous sur www.radiodragon.org pour prendre votre adhésion et télécharger nos émissions en ligne

2018, MINCE ALORS, C'EST LA QUINZIÈME ÉDITION !



C'est, paraît-il, un exploit dans le monde des petits festivals, nombre d'entre eux disparaissant, faute de sous... et de forces.

Alors, quelle est la recette ?

Prenez une bonne brassée de bénévolat : deux équipes complices, administrative et artistique ; des hébergeurs pour les artistes, les techniciens et les bénévoles, qui complètent l'internat du collège ; des jeunes et moins jeunes pour l'accueil, la billetterie, la buvette, la plonge, et j'en oublie...

Reste alors à payer les artistes, les techniciens, la promotion (affiches, programmes) et la location du matériel. Prenez un budget équilibré, serré, avec un tiers de subventions, un tiers pour la billetterie et un tiers comprenant la recette de la buvette, la vente de T-shirts et... le mécénat. En effet, les acteurs locaux qui aident le festival en nature et / ou en espèces donnent un liant indispensable.

Alors, cette année ?

L'équipe artistique a des idées magnifiques pour fêter la quinzième. Bien sûr, l'équipe administrative est enthousiaste et... réaliste !

Comme toujours, les artistes seront d'une qualité exceptionnelle, les surprises encore plus nombreuses que d'habitude, avec... mais chut, il n'est pas encore temps d'en parler.

En attendant, voici la suite de l'histoire des concerts de 2017. Après le jazz dans un jardin...

... les violons se plaisent à l'église

L'église était comble ce soir-là. Le quatuor Béla jouait des pièces de Beethoven et de Janáček.

Formé au conservatoire national de Lyon, le quatuor Béla se compose de Frédéric Aurier et Julien Dieudegard aux violons, de Julian Boutin à l'alto et de Luc Dedreuil au violoncelle.

Reconnus en France et à l'étranger pour leur approche panoramique de la musique et leur interprétation éminemment sensible, ces quatre jeunes gens ont séduit les nombreux auditeurs amateurs de répertoire classique.

Pour le CA : Pierrette Prim et Françoise Richard



LA PARTICIPATION DES HABITANTS À LA VIE PUBLIQUE.

Le sujet de la participation des habitants à la réflexion sur la vie communale et aux décisions à prendre par son exécutif nous tient particulièrement à cœur. Vous avez pu vous en rendre compte au fil des pages que nous avons publiées dans le TUM. Depuis trois mois, notre page mensuelle est centrée sur cette participation :

« Place du Vercors et la rue du Pas de l'Aiguille : un manque évident de concertation ! »

« participation des habitants à la vie publique : bavardage, temps perdu ou tout bénéf pour la collectivité ? »

« Suites à nos initiatives de mai dernier ... Incivilités : comment agir ? Le projet culturel du Trièves »

Mens, capitale historique du Trièves, reflète-t-elle les pratiques du territoire en ce domaine ? Nous sommes allés interviewer...

Ameline Diénot, première adjointe de St Martin de Clelles et déléguée intercommunale de sa commune.

La participation des habitants à St Martin de Clelles

Sous quelle forme mettez-vous en œuvre la participation des habitants de votre commune ?

Nous communiquons systématiquement sur nos actions, les problématiques, (nos réussites...) et l'actualité locale. C'est l'objet de "Le petit tambour", le journal communal trimestriel mais aussi des diffusions des comptes rendus hebdomadaires des réunions de bureau aux conseillers municipaux.

Nous proposons aussi des lieux et des temps que nous espérons diversifiés pour que la participation de nos concitoyens soit possible : 2 réunions publiques par an, rencontres thématiques, réunions "de quartier" lors de travaux, projet du "club Baobab" qui réunit les anciens maires et secrétaires de mairie, conseil municipal des jeunes et des enfants, partenariat avec le comité des fêtes sans oublier les conseils municipaux... **Les habitants sont toujours invités à prendre la parole en fin de conseil ou à faire part de leurs observations lorsque l'ordre du jour est épuisé.** Jusqu'à présent, les prises de parole ont toujours été constructives dans une ambiance de respect et d'écoute mutuels.

Les habitants participent-ils nombreux ?

Lors des réunions publiques, nous commandons l'apéritif pour 40 personnes... 23% de notre population !

Plus sérieusement, celles et ceux qui veulent savoir se déplacent et ceux qui veulent agir se manifestent. **Nous faisons de notre mieux pour être à l'écoute et rendre les démarches possibles et nous sollicitons les personnes ressources. C'est un cercle vertueux** : plus on montre ce qu'on fait, plus les gens s'y intéressent, plus on les rencontre et plus on ose les impliquer, plus ils se savent écoutés, plus ils osent entreprendre...

Qu'est-ce que cela apporte dans la vie publique de la commune ?

Cela apporte de la proximité et, nous l'espérons, encourage les initiatives. **Les habitants portent des projets** : ouverture de sentiers, aménagement d'un square, jumelage avec un village d'Europe, habitat inter-âge...

<http://mensensemble.unblog.fr>

Cela modifie-t-il les projets puis le regard des habitants sur les décisions municipales ?

On ne fait rien sans la population ou contre elle. Quand il faut trancher et hiérarchiser les priorités, nous nous positionnons, nous avons été élus pour ça mais pour avoir un regard éclairé sur les questions, l'avis de différents membres de la population est pris en compte.

Des risques de temps perdu, de désordre ou de confusion ne sont-ils pas à craindre ?

Pour que ça marche, il faut rappeler le cadre, offrir des modalités d'expression dynamiques et garantir que chacun ait le droit de s'exprimer. Ce n'est pas toujours facile de faire accepter la légitimité de la parole d'un enfant élu, d'un habitant expert, ou d'un groupe d'habitant qui partage un même point de vue. Mais tout le monde tombe d'accord quand on parle de respect, de bien commun, de bonne gestion des deniers publics. Alors, **nous proposons nos solutions et nous les "passons à la moulinette de la population"**. Les échanges ne sont jamais du temps perdu, ça nous fait réfléchir, nous conforte ou nous invite à corriger nos copies.

RECYCL'ART : UNE DÉMARCHE VERTUEUSE

Cette association mensoise travaille depuis plus de cinq ans à redonner une seconde vie à des objets grâce à une ressourcerie, un dépôt-vente à prix libre fonctionnant dans le conteneur situé en face de la déchetterie. Elle propose également un atelier de réparation d'objets, d'entretien de vélos et de prêt d'outils.

Recycl'art fait faire des économies à la communauté de communes (9 tonnes de déchets en moins par an) et ne demande aucune subvention.

Nous estimons que Recycl'art doit être reconnue au même titre que l'Etrier, la nouvelle structure d'insertion basée à Monestier de Clermont, les deux pouvant être complémentaires.



ASSOCIATION DES AMIS DU MUSEE DU TRIEVES
59 place de la Halle
38710 MENS

Sortie Culture et Patrimoine ENTRE DRÔME ET ISÈRE

Mercredi 14 mars 2018

- le château de Roussillon, berceau du Nouvel An,
- la maison de la céramique à Saint-Uze,
- le palais idéal du facteur Cheval,



Le château de Roussillon, classé Monument Historique, a conservé une élégance toute italienne. Il porte l'empreinte de son illustre architecte

Sebastiano Serlio et de son commanditaire, le cardinal François de Tournon, conseiller personnel de François 1er.

En l'An de Grâce 1564, le jeune roi Charles IX, accompagné de sa mère Catherine de Médicis vint signer le 9 août dans le Château de son hôte, l'Édit de Roussillon. Il fit ainsi commencer la nouvelle année au 1er janvier dans tout le royaume de France.

Le palais idéal du facteur : Avril 1879. Ferdinand Cheval, facteur rural âgé alors de 43 ans, butte sur une pierre si bizarre lors de sa tournée qu'elle réveille un rêve. Véritable autodidacte, il va consacrer 33 ans de

sa vie à bâtir seul, un palais de rêve dans son potager, inspiré par la nature, les cartes postales et les premiers magazines illustrés qu'il distribue.

Programme :

7h30 : départ de Mens

8h15 : passage à Grenoble

10h : Visite guidée du château de Roussillon

12h : repas à la taverne du château

13h30 : départ pour Saint-Uze

14h : visite de la maison de la céramique avec démonstration

15h30 : départ pour Hauterives

16h : visite guidée du palais idéal du facteur Cheval

17h30 : départ pour le retour à Mens vers 20h.

Coût de la sortie en fonction du nombre d'inscrits : entre 30 et 50 € (prix donné pour 40 et 20 participants), auquel il faudra ajouter le restaurant entre 20 et 25 €.

Inscription le plus tôt possible et de préférence par mail à amismuseetrieves@gmail.com

Ou à Françoise Richard 171 allée du Mont-Aiguille, 38710 Mens,



ÉTAT CIVIL

NAISSANCE :

Marin, Fernand, Albert CIRON - PELLOUX le 17 décembre 2017

DECES :

M. Jean Auguste RICHARD le 21 décembre 2017

Mme Marcelle LASSEUR le 28 décembre 2017

Mme Jeanine BUISSON le 11 janvier 2018

LOTO DU SOU DES ÉCOLES

"Loto Sou des écoles le samedi 3 mars 2018 à partir de 20h à la Salle des Sagnes de Mens.

NOMBREUX LOTS et BUVETTE ET PETITE RESTAURATION SUR PLACE

VENEZ JOUER ET VENEZ GAGNER NOMBREUX !!! BONNE CHANCE A TOUS."